

Informations de base	
<p><b>2018/0322(COD)</b></p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Fonds structurels et d'investissement européens: ajustement du préfinancement annuel pour les années 2021 à 2023</p> <p>Modification Règlement (EU) No 1303/2013 <a href="#">2011/0276(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) 3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) 4.10.15 Fonds social européen (FSE), Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) 4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC) 4.70.07 Fonds européen de développement régional (FEDER)</p>	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
07/09/2018	Publication de la proposition législative	COM(2018)0614 	Résumé
13/09/2018	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
21/03/2019	Vote en commission, 1ère lecture		
25/03/2019	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A8-0181/2019	Résumé
04/04/2019	Décision du Parlement, 1ère lecture	T8-0355/2019	Résumé
04/04/2019	Résultat du vote au parlement		
02/10/2019	Ouverture des négociations interinstitutionnelles après 1ère lecture par la commission parlementaire		
09/10/2019	Décision de la commission parlementaire d'engager des négociations interinstitutionnelles annoncée en plénière (Article 72)		
19/10/2020	Fin de la procédure au Parlement		
21/10/2020	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
21/10/2020	Signature de l'acte final		
26/10/2020	Publication de l'acte final au Journal officiel		